

3^{ème} Plan national Milieux humides

Groupe thématique Urbanisme

Réunion n°3 _ 23 mai 2016



Ordre du jour

10h00 – 10h10 / Cerema : Présentation de l'OJ et tour de table

10h10 - 10h30 / DEB : Actualités du PNMH

10h30 – 11h00 / DHUP : Actualités réglementaires sur les documents d'urbanisme – guide d'accompagnement sur les PLU et PLUi

11h00 – 11h30 / Dreal Bourgogne Franche Comté

Présentation de la doctrine établie par la DREAL Bourgogne

11h30 – 12h00 / Agence d'urbanisme de Saint-Omer (présenté par le Cerema)

Présentation de l'approche environnementale de l'urbanisme et déclinaison au sein du PLUi de la CA de Saint-Omer + retour sur l'atelier Milieux aquatiques de la journée Eau et PLUi

12h00 – 12h30 / Cerema & DHUP

Synthèse des échanges et présentation des orientations prises dans l'action 38 du PNMH

*****Repas*****

14h00 - 14h30 / Cerema & AFEPTB

Action 33 – supports pédagogiques sur les milieux humides en zone urbaine.
Recensement de doctrines locales sur l'intégration des milieux humides

14h30-15h30 / Cerema et autres pilotes d'actions

Points d'avancement sur les autres actions Urbanisme

15h30 – 16h00 / Cerema

Autres points (volet CESP) et suites à donner

Actions du GT urbanisme

		Pilote & prestataire
Sensibilisation	32- Publier un recueil d'expériences issues du 1er Grand Prix « Zones humides en milieu urbanisé »	DEB/DHUP Cerema
	33- Publier des supports pédagogiques à destination des élus sur les milieux humides	DEB/DHUP Cerema
	34-Lancer un nouveau Grand prix « milieux humides et urbanisation »	DEB/DHUP Cerema
Connaissance Méthodologie	35-Publier des fiches thématiques « milieux humides et urbanisation »	DEB/DHUP Cerema
	36-Approfondir la notion de conflits d'usages en zones urbaine et périurbaine	CGDD Cerema
Intégration des MH dans d'autres politiques publiques	37-Intégrer les milieux humides dans le référentiel du label EcoQuartier	DHUP Cerema
	38-Renforcer la prise en compte des milieux humides dans le cadre des PLU Intercommunaux (PLUI)	DHUP Cerema

Panorama général – états d'avancement

SENSIBILISATION

32 - Publier un recueil d'expériences issues du 1er Grand Prix « Zones humides en milieu urbanisé »

TERMINE - Publié en janvier 2015

33 - Publier des brochures pédagogiques à l'attention des décideurs

Terminé : Brochure sur l'intégration des MH dans l'aménagement urbain terminée

Recensement et valorisation des productions sur MH et urbanisme, réalisation d'une page internet : en cours d'engagement

34 - Lancer un nouveau Grand prix « milieux humides et urbanisation »

A engager

Panorama général

CONNAISSANCE/METHODOLOGIE

35- Publier des fiches thématiques « milieux humides et urbanisation »

EN COURS : Premières fiches en lien avec les autres actions

Autres fiches à définir

36- Prévenir les conflits d'usages en zones urbaine et périurbaine

EN COURS : État des lieux bibliographiques en cours de finalisation

État des lieux territorial à engager au deuxième semestre 2016

Panorama général

INTEGRATION DES MH DANS D'AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

37- Intégrer les milieux humides dans le référentiel du label EcoQuartier

Finalisation en cours d'une fiche sur l'intégration des MH dans les écoquartiers

Travaux sur l'intégration dans le référentiel à engager

The screenshot shows a document page from Cerema. At the top left is the Cerema logo. The main title is 'Prise en compte des milieux humides dans les écoQuartiers'. Below the title is a dropdown menu set to 'En-tête (PremièrePage)'. The document content includes a 'Résumé' section. The text in the summary discusses the integration of wetlands into urban planning, mentioning the National Strategy 'Nature en ville' and national actions 35 and 37. It highlights the importance of identifying wetlands on project sites to complement other environmental requirements and ensure a high-quality living environment for residents, including flood risk reduction and water resource preservation.

Cerema

Prise en compte des milieux humides dans les écoQuartiers

En-tête (PremièrePage)

Résumé

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale « Nature en ville » et du plan national d'actions en faveur des milieux humides (actions 35 et 37). L'enjeu est de favoriser l'inscription de la préservation des milieux humides dans plusieurs politiques publiques dont l'urbanisme, l'eau et la biodiversité. Elle a vocation de promouvoir auprès des acteurs de projets, des élus et des techniciens de collectivités les enjeux environnementaux de leurs préservations mais surtout de montrer les multiples autres bénéfices de son intégration dans une opération d'aménagement. Pour cela, quelques éléments de recommandations sont donnés afin d'apporter un éclairage où cette question est souvent perçue comme une contrainte de projet. Nous abordons en outre l'importance d'identifier les contextes du territoire liés aux milieux humides afin de compléter les éléments complémentaires nécessaires à acquiescer pour affiner les orientations et les objectifs du projet en accord avec le territoire environnant, source d'une intégration à grande échelle en accord au principe de la trame verte et bleue. Il est question aussi de présenter différentes approches d'intégration de milieux humides dans les écoQuartiers mettant en avant les multiples services rendus pour l'habitant : apport pour le bien-être, qualité du cadre de vie du quartier, intérêt patrimonial ou paysager, à la lutte contre le risque d'inondation, ou encore à améliorer la préservation de la ressource en eau, indispensable à la vie de l'homme. En complément, il nous a semblé important d'expliquer la nécessité d'anticiper son intégration tout le long du processus du projet, depuis les études préalables jusqu'à leur gestion après mise en service de l'écoQuartier. De nombreux exemples opérationnels d'écoQuartiers viennent illustrer cette fiche et traduire les différents points clés d'une bonne intégration des milieux humides dans une opération d'aménagement.

Fiche n° 01 – juin 2018

Merci !



Direction technique Territoires et ville

